

Gazette du Palais

TRIHEBDOMADAIRE

DIMANCHE 12 AU MARDI 14 OCTOBRE 2014

134^e ANNÉE

N^{os} 285 à 287

PROFESSIONNELLE GÉNÉRALISTE

SPÉCIALISÉE

LE
N
D
A
E

Colloque

Doctrine

Jurisprudence

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

Sous la responsabilité scientifique de

Claudine BERNFELD

Avocat au barreau de Paris
Cabinet Bernfeld Ojalvo Associés
Présidente de l'ANADAVI

et

Frédéric BIBAL

Avocat au barreau de Paris
Cabinet Arpej'
Administrateur de l'ANADAVI

■ VICTIME ET HANDICAP

par Linda AOUAR, Claudine BERNFELD, Frédéric BIBAL,
Philippe BRUN, Philippe HINGRAY, Fabienne LAMBOLEZ,
Nina TOUATI et François WERNER

■ La prestation de compensation du handicap ou la confusion des genres

par Jean-Baptiste PRÉVOST

■ Chronique de jurisprudence de droit du dommage corporel

sous la direction de Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

CETTE PUBLICATION COMPORTE 3 CAHIERS :

CAHIER 1 RÉDACTIONNEL P. 1 à 48 RÉDACTION : 70, RUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL FÉLIX ÉBOUÉ 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX / TÉL. 01 40 93 40 00 / FAX 01 41 08 23 60 / COURRIEL redactiongp@extenso-editions.fr

ABONNEMENTS : 70, RUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL FÉLIX ÉBOUÉ 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX / TÉL. 01 40 93 40 40 / FAX 01 41 09 92 10 / COURRIEL abonnementgp@extenso-editions.fr

CAHIER 2 ANNONCES LÉGALES DU JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS [LE NOMBRE DE PAGES FIGURE DANS LE SOMMAIRE DU CAHIER 3] 8, RUE SAINT-AUGUSTIN 75080 PARIS CEDEX 02

INSERTIONS : TÉL. 01 47 03 10 10 FAX 01 47 03 99 00 ET 01 47 03 99 11 / FORMALITÉS : TÉL. 01 47 03 10 10 FAX 01 47 03 99 55 / SERVEUR INTERNET JSS : <http://www.jss.fr>

CAHIER 3 ANNONCES LÉGALES DE LA GAZETTE DU PALAIS [LE NOMBRE DE PAGES FIGURE AU SOMMAIRE DE CE CAHIER] 12, PLACE DU DAUPHINE 75001 PARIS STANDARD : 01 44 32 01 50

INSERTIONS : TÉL. 01 44 32 01 50 FAX 01 40 46 03 47 / FORMALITÉS : TÉL. 01 44 32 01 70 FAX 01 43 54 79 17

Gazette du Palais

Le Journal Spécial des Sociétés

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
Président : François-Xavier Charvet
Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
Rédactrice en chef : Clémentine Kleitz
Rédactrice en chef adjointe : Eve Boccarra
Rédacteurs : Catherine Berlaud,
 Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
Assistants d'édition : Elsa Boulinguez, Patricia Moréreau
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
 Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
 Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
Courrier : redactiongp@lextenso-editions.fr

Tarifs 2014

* Prix TTC au n°
 Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €
 Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €
 + frais de port
 * Abonnement France (un an) :
 Journal seul : 325,70 € TTC
 Recueils + table seuls : 352,25 € TTC
 Journal, recueil + table : 474,77 €
 * Abonnement étranger (un an) :
 Journal seul : 379 €
 Journal, recueil + table : 587 €

CCP Paris 213-93 J

Éditeur :

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
 La Gazette du Palais – Le Journal des Sociétés
 Administrateur : Pierre-Yves Romain
 Contrôleur de gestion : Cyrille de Montis
 Siège social : 12, place Dauphine 75001 Paris
 RCS Paris 383 314 671
 Composé de :
 La Gazette du Palais – Société du Harlay
 SA au capital de 98 460 €
 Président : François-Xavier Charvet
 Directeur Général : Pierre-Yves Romain
 12, place Dauphine 75001 Paris
 Société de publications et de publicité pour les sociétés
 SA au capital de 216 000 €
 P.C.A. : Charlyne Leseur
 8, rue Saint-Augustin 75080 Paris cedex 02

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097
 ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
 sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
 courriel en format word à redactiongp@lextenso-editions.fr
 et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
 de page et espaces compris). Nous vous remercions
 par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
 ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
 La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
 communiqués.

Actualité

4

Colloque

VICTIME ET HANDICAP

Colloque du 10 juin 2014

- Réparation et compensation : pour mettre fin aux confusions
intervention de Frédéric BIBAL 5
- Le régime juridique de la prestation de compensation du handicap
intervention de Linda AOUAR 7
- Analyse du tableau comparatif Réparation/Compensation
intervention de Frédéric BIBAL 13
- Déduction de la prestation de compensation du handicap :
 la position du Fonds de garantie
intervention de François WERNER 16
- La prestation de compensation du handicap et la question
 de son cumul avec les indemnités réparant le préjudice
 de la victime handicapée
intervention de Nina TOUATI 18
- Regards sur la décision n° 350799 du Conseil d'État
 du 23 septembre 2013, *CHU de Saint-Étienne*
intervention de Fabienne LAMBOLEZ 22
- Déduction de la prestation de compensation du handicap
 La position des assureurs
intervention de Philippe HINGRAY 25
- Les problèmes pratiques engendrés par la nouvelle jurisprudence
 sur la prestation de compensation du handicap
intervention de Claudine BERNFELD 26
- Nature de la prestation de compensation : quand un débat
 peut en cacher un autre
 Synthèse et conclusion
intervention de Philippe BRUN 29

Doctrine

- La prestation de compensation du handicap ou la confusion des genres
 Les enjeux politiques et techniques
par Jean-Baptiste PRÉVOST 31

Jurisprudence

- Chronique de jurisprudence de droit du dommage corporel
sous la direction de Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL
avec la collaboration d'Adrien BASCOULERGUE, Aurélie COVIAUX et Patrice CUSSET 36

Nous informons les lecteurs de la Gazette «Droit du dommage corporel» que nous publierons dans une prochaine édition généraliste de la *Gazette du Palais* une **chronique de jurisprudence de fixation de dommages et intérêts en droit du dommage corporel**, rédigée par Maître Jean-Gaston Moore.